

Mgr de Moulins-Beaufort favorable aux votes des femmes lors des synodes romains

Les faits

Dans un entretien accordé aux **Amis de Teilhard de Chardin**, Mgr de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France (CEF), dit ne pas comprendre pourquoi, lors des récentes assemblées synodales à Rome, les femmes n'ont pas été autorisées à voter, alors que les religieux laïcs l'ont été.

Claire Lesegretain, le 09/07/2020

C'est un très long et très dense entretien que Mgr Éric de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France (CEF), a accepté de donner le **18 mai dernier**, pendant plus de deux heures par visioconférence, à « **Noosphère** », la revue de l'association des Amis de Teilhard de Chardin. Et ce, quelques semaines avant la publication de sa lettre au président Macron.

Interrogé tour à tour sur les crises (financière, climatique, Covid-19), sur la gouvernance mondiale, sur la démocratie et les nationalismes, le président de la CEF ose, sur chacun de ces sujets, des paroles courageuses. « On sait depuis longtemps que la Chine ne respecte pas vraiment les règles de l'OMC, déclare-t-il ainsi. Les structures internationales auraient dû être capables de le dire et ne l'ont pas fait ! Si on veut éviter une montée des nationalismes, il faut absolument que les règles internationales souscrites par les pays eux-mêmes puissent être respectées. »

Interrogé ensuite sur la gouvernance de l'Église, l'archevêque de Reims considère que **celle-ci «ne peut faire comme si les êtres humains étaient des mineurs qu'il faut tenir par la main**. Or, c'est le modèle selon lequel l'Église a fonctionné dans le passé ». **Cela n'est plus possible** « dans une société où une part majoritaire de la population a fait des études supérieures, où la foi religieuse a été pour une large part choisie ou accueillie ».

D'autant que, selon la théologie de l'Église, **tous les baptisés «se trouvent à égalité devant la Révélation**, les évêques et les prêtres n'étant par principe ni plus savants, ni plus proches de Dieu que les laïcs ». Dans ces conditions, « **la voix de tous les laïcs baptisés**, à partir du moment où ils essaient de vivre chrétiennement, **devrait pouvoir compter autant que celle des clercs** ».

Au sujet de la place des femmes dans l'Église, il considère que « rien ne s'opposerait à ce qu'elles tiennent beaucoup plus de fonctions importantes dans les rouages de l'institution, **tout n'étant qu'affaire de compétence** ». Et s'agissant du rétablissement du diaconat féminin, il n'y est pas hostile sous condition d'une organisation de l'Église « **plus décentralisée et plus fraternelle** ».

Synodalité et fraternité

« L'enjeu de la réforme de l'Église, insiste-t-il, est **que nous vivions à tous les niveaux la synodalité, laquelle doit s'enraciner dans une fraternité**. Nos instances de gouvernance devraient toujours être portées par **une fraternité concrète** dans laquelle il y a des hommes et des femmes, des prêtres et des laïcs. Tant qu'on n'a pas avancé sur la fraternité, je crains que traiter la question des ministères ordonnés ne fasse qu'alourdir la structure et empêche de progresser. »

Pour autant, le président de la CEF envisage très bien, à titre personnel, « que le Saint-Siège soit dirigé un jour par le pape entouré d'un collège de cardinaux dans lequel il y aurait des femmes. Mais si l'on n'a pas traité au préalable **la manière dont doivent travailler ensemble les hommes et les femmes** dans des structures d'Église constituées **en fraternités**, cela ne servira à rien ». Et selon lui, « dans une forme synodale complète, il faudrait faire entendre plus spécialement la voix des femmes étant donné que la succession apostolique est réservée aux hommes ».

D'où son incompréhension du fait que, lors des récentes assemblées synodales tenues à Rome, des femmes ont été nommées comme participantes mais n'ont pas été autorisées à voter. « Qu'on dise qu'il n'y a que les évêques qui votent, ceci paraîtrait logique. Mais à partir du moment où l'on fait voter les prêtres et les laïcs religieux, je ne comprends pas qu'on ne fasse pas voter les femmes qui sont religieuses. Ça me laisse complètement pantois. »

Sur l'islam aussi, les propos du président de la CEF se révèlent audacieux. Il constate d'abord que l'extension de l'islam « repose beaucoup sur une croissance démographique. Ils ont beaucoup d'enfants, grand bien leur fasse ». Mais l'islam est, selon lui, « depuis longtemps dans **une situation de grande crise** », dont un des symptômes est « **sa politisation** à travers les mouvements islamistes ».

Ébranlement des dogmes

Mgr de Moulins-Beaufort s'inquiète surtout de l'impossibilité que semble avoir l'islam à entrer dans un travail d'**interprétation de ses textes**. « Or, il est inévitable que cela se produise à l'intérieur de l'islam lui-même, alors qu'aujourd'hui il est réalisé par des islamologues d'origine chrétienne ou agnostique. Lorsque des musulmans cultivés se mettront eux-mêmes à l'exégèse du Coran, un certain nombre de dogmes en seront ébranlés, en particulier le caractère incréé du Coran, lequel impacte énormément l'idée de révélation dans l'islam. »

Par ailleurs, les musulmans dans les pays où ils se trouvent « font fatalement l'expérience d'**une liberté personnelle dont je doute que l'islam ait la capacité de la prendre totalement en compte** ». Ce qui lui fait dire que cette expérience de liberté personnelle faite par les musulmans « ne peut, à terme, qu'**éroder les cadres** familiaux, sociaux et religieux prônés par l'islam ».

Estimant qu'il sera « très difficile » pour l'islam d'accepter ces expériences de liberté, l'archevêque de Reims redoute « la tentation plus que pathologique de construire un État islamique, lequel est un retour au mieux au califat, au pire à la constitution d'un empire fondé sur la rapine, l'esclavage, la force et la violence ».